

H Rendement 31 - Code ISIN FR0013230489

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de BNP Paribas SA et de BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	H Rendement 31
Emetteur	BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V., véhicule d'émission de droit néerlandais
Forme juridique	Titre de créance
Code ISIN	FR0013230489
Garant de la formule	BNP Paribas S.A.
Montant Nominal de l'émission	30.000.000 EUR
Devise	EUR
Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur	1.000 EUR
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1.000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	<p>MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement (dividendes nets réinvestis et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75 % par an)</p> <p>Cet indice équilibré est composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière. L'indice est diversifié sectoriellement et géographiquement en Europe et sa composition est revue tous les trimestres.</p> <p>L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement est calculé en réinvestissant 100 % des dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75 % par an.</p>
Prix d'Emission	100%
Période de souscription	Du 01/03/2017 au 27/04/2017
Date d'Emission	01 mars 2017
Date de constatation initiale	28 avril 2017
Dates de constatation trimestrielles	30 avril 2018; 30 juillet 2018; 29 octobre 2018; 28 janvier 2019; 29 avril 2019; 29 juillet 2019; 28 octobre 2019; 28 janvier 2020; 28 avril 2020; 28 juillet 2020; 28 octobre 2020; 28 janvier 2021; 28 avril 2021; 28 juillet 2021; 28 octobre 2021; 28 janvier 2022; 28 avril 2022; 28 juillet 2022; 28 octobre 2022; 30 janvier 2023; 28 avril 2023; 28 juillet 2023; 30 octobre 2023; 29 janvier 2024; 29 avril 2024; 29 juillet 2024; 28 octobre 2024; 28 janvier 2025; 28 avril 2025; 28 juillet 2025; 28 octobre 2025; 28 janvier 2026; 28 avril 2026; 28 juillet 2026; 28 octobre 2026; 28 janvier 2027;
Dates de remboursement automatique anticipé	7 mai 2018; 6 août 2018; 5 novembre 2018; 4 février 2019; 6 mai 2019; 5 août 2019; 4 novembre 2019; 4 février 2020; 5 mai 2020; 4 août 2020; 4 novembre 2020; 4 février 2021; 5 mai 2021; 4 août 2021; 4 novembre 2021; 4 février 2022; 5 mai 2022; 4 août 2022; 4 novembre 2022; 6 février 2023; 5 mai 2023; 4 août 2023; 6 novembre 2023; 5 février 2024; 6 mai 2024; 5 août 2024; 4 novembre 2024; 4 février 2025; 5 mai 2025; 4 août 2025; 4 novembre 2025; 4 février 2026; 5 mai 2026; 4 août 2026; 4 novembre 2026; 4 février 2027;
Date de constatation finale	28 avril 2027
Date d'échéance	5 mai 2027
Lieu de cotation	Bourse de Luxembourg
Droit applicable	Droit français
Durée de l'investissement	10 ans maximum
Documentation Juridique	Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission des présents Instruments Financiers en date du 30 janvier 2017 sont disponibles sur les sites de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), et de l'AMF (www.amf-france.org).

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Pro-Federal Liquidités (FR0000970816) du contrat ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance H Rendement 31 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une date d'échéance fixée au 05/05/2027.

Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Le 28 avril 2017, on observe le niveau de clôture de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement (dividendes nets réinvestis) et on le retient comme son niveau initial.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ TRIMESTRIEL – (à l'issue de l'année 1)

A L'ISSUE DE L'ANNÉE 1, PUIS TOUS LES TRIMESTRES JUSQU'AU 28 JANVIER 2027

À l'issue de l'année 1, puis à chaque date de constatation trimestrielle⁽¹⁾, dès que l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement est en hausse de 5 % ou plus par rapport à son niveau initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit⁽³⁾, à la date de remboursement anticipé correspondante :

CAPITAL INVESTI + 2,10 % par trimestre écoulé depuis la date de constatation initiale (soit 8,40 % par an) moins les frais liés au cadre d'investissement

(soit un Taux de Rendement Annuel Maximum de 7,56 %)

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, H Rendement 31 se poursuivra jusqu'à l'échéance du trimestre 40.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

A L'ISSUE DU TRIMESTRE 40 (ANNÉE 10)

À la date de constatation finale⁽¹⁾, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe le niveau de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement (dividendes nets réinvestis) par rapport à son niveau initial.

Le montant de remboursement final de H Rendement 31 est retenu suivant 3 scénarios. L'investisseur reçoit, le 5 mai 2027 :

▪ Scénario défavorable

Si le niveau final de l'Indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial :

CAPITAL INVESTI x VALEUR FINALE DE L'INDICE⁽²⁾

PERTE EN CAPITAL égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice (minimum de 40 %), augmentée des frais liés au cadre d'investissement

H Rendement 31 se comporte comme un placement actions classique

▪ Scénario intermédiaire

Si le niveau final de l'Indice est compris entre une baisse de 40 % et une hausse de 5 % par rapport à son niveau initial :

CAPITAL INVESTI

Remboursement du capital à l'échéance diminué des frais et aucun gain versé (soit un Taux de Rendement Annuel de -0,60 %) Blocage du capital pendant 10 ans sans rémunération

▪ Scénario favorable

Si le niveau final de l'Indice est en hausse de 5 % ou plus par rapport à son niveau initial :

CAPITAL INVESTI + 2,10 % par trimestre écoulé depuis la date de constatation initiale soit : 84 %

(soit un Taux de Rendement Annuel de 5,64 %)

L'indexation peut être totale à la baisse mais ne l'est jamais à la hausse puisque le gain est plafonné.

La perte en capital serait totale dans le cas le plus défavorable où la performance de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement (dividendes nets réinvestis) serait inférieure à +5 % par rapport à son niveau initial à l'issue des trimestres 4 à 39 et où le niveau de l'Indice serait nul à l'issue du trimestre 40.

La perte en capital pourrait également être totale en cas de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur et de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule.

(1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 1 pour le détail des dates.

(2) Exprimée en pourcentage de la valeur initiale de l'indice constatée à sa date de constatation initiale (le 28 avril 2017)

(3) Hors frais et commissions et avant prélèvements sociaux et fiscalité applicables au cadre d'investissement (contrat d'assurance-vie et/ou de capitalisation)

Profil de risque et de rendement

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section "Facteurs de Risques" du Prospectus. Ces risques sont notamment :

Risque découlant de la nature de H Rendement 31 : En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte, notamment, peut être partielle ou totale.

Risque de crédit : L'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de faillite ou défaut de paiement ou mise en résolution du Garant de la formule (qui induit un risque sur le remboursement) et à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et à un risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule (qui induit un risque de baisse sur la valeur de marché de H Rendement 31 en cours de vie).

Risque sur le montant de remboursement : Ce montant dépend de la performance de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement (dividendes nets réinvestis en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75 % par an).

Risque sur le prix de marché : La valorisation de H Rendement 31 en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution, non seulement du niveau de l'Indice, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt.

Risque de liquidité : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

Garantie ou protection équivalente

H Rendement 31 présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Il est également rappelé que cet investissement implique l'indisponibilité des sommes placées dans la mesure où, l'arbitrage ou le rachat anticipé du produit, réalisé sur demande de l'investisseur avant l'échéance, ne bénéficie d'aucune protection du capital et peut être exécuté à un cours nettement inférieur à sa valeur nominale.

INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

BNP Paribas Arbitrage SNC paiera à chaque distributeur une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 1 % TTC du montant de l'Émission. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.

AVERTISSEMENT

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date de Remboursement Final.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) (*Prénom NOM*),
adhérent / souscripteur au contrat (*Nom du contrat*)
numéro (*Numéro du contrat*),

reconnais avoir :

- reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement H Rendement 31 Code ISIN FR0013230489, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation
- été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
 - la nature du support et les risques y afférents,
 - les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
 - l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.
- pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 1 % TTC du montant des Titres effectivement distribués.

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de H Rendement 31 est de 10 ans.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement est calculé en réinvestissant 100 % des dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75 % par an, supérieur à la moyenne historique des dividendes de l'indice. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau du prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice en sera pénalisée.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Il existe un mécanisme de remboursement anticipé activable trimestriellement, si, aux dates de constatation, la performance de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement est supérieure ou égale à 5 % par rapport à son niveau initial.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Rendement 31 présente un risque de perte en capital en cours de vie, en cas de sortie anticipée (rachat, décès, arbitrage, rentes) et à l'échéance.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Le montant de remboursement (anticipé ou à l'échéance) communiqué dans les documents ne tient pas compte des frais de gestion afférents au contrat de capitalisation ou d'assurance-vie et des prélèvements fiscaux et sociaux :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
A l'échéance, je ne subis pas de perte si le cours de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial (déterminé le 28 avril 2017) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
La faillite ou le défaut de paiement de l'Emetteur peut remettre en cause la protection conditionnelle du capital à l'échéance :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Rendement 31 comporte un risque de perte potentiellement important, comme tout placement en Bourse et aucun discours commercial ne doit me faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé. Tout produit affichant un rendement supérieur au taux du livret A comporte a priori un risque sensible :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à, le / /

* hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Notice/Conditions générales)

**Signature de l'adhérent /du souscripteur,
précédée de la mention « lu et approuvé »**

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).